

<p>CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE 20 SEPTEMBRE 2013</p>
--

Ordre du jour :

- *Approbation du procès-verbal du C.D.A.S. du 12 avril 2013,*
- *Compte rendu du CNAS du 9 juillet 2013,*
- *Compte rendu d'activité de la délégation,*
- *Compte rendu du groupe de travail,*
- *Point sur l'activité de la délégation,*
- *Questions diverses.*

Approbation du procès-verbal du C.D.A.S. du 12 avril 2013:

Approuvé à l'unanimité.

Compte rendu du C.N.A.S. (Conseil National d'Action Sociale) du 9 juillet 2013:

- **Bilan de l'action sociale 2012 :**
 - Le budget global de l'action sociale alloué pour l'année 2012 est de 159 millions d'euros, identique à celui de 2011. Si le budget d'initiatives locales est constant depuis 3 ans, la répartition par département sera à l'ordre du jour lors de la préparation du budget 2014.
 - Le nombre de prêts attribué est en baisse : marché immobilier en berne, mise sous conditions de ressources des prêts en 2011 et respect du seuil d'endettement fixé à 33%.
 - S'agissant des crédits « Petite Enfance », 487 berceaux sont mis à disposition, dont 35 créés en 2012. Lors du C.N.A.S. du 19 décembre 2012, **FO FINANCES** est intervenue pour demander des réservations supplémentaires pour 2013 : si la création n'est pas à l'ordre du jour, une aide adaptée sera proposée aux Fédérations lors d'un groupe de travail dédié.

FO FINANCES dénonce le gel des crédits et la diminution des moyens affectés à l'action sociale, et exige leur augmentation substantielle afin de maintenir une action sociale de haut niveau, en adéquation avec les réalités du terrain.

- **Modifications relatives aux prêts axés sur l'habitat :**
 - Le Prêt pour Faciliter l'Installation (P.F.I.) est remplacé par une nouvelle prestation baptisée Prêt Equipement du Logement (P.E.L.), entrée en vigueur prévue au 1er septembre 2013.
 - Ce nouveau prêt est recentré sur l'équipement du logement. Il couvre l'achat de mobilier et d'électroménager en intégrant les dépenses de gros électroménager actuellement comprises dans le prêt amélioration de l'habitat. Cette prestation sera ouverte à l'ensemble des agents, dès lors que les demandes répondront aux conditions de ressources.

- Quant au prêt à l'amélioration de l'habitat, il couvrira alors les dépenses liées aux seuls travaux et à l'achat de matériaux (y compris travaux, meubles de cuisines et salles de bains équipées).
- **Extension des prêts gérés par l'ALPAF aux retraités :**
A la demande des Fédérations syndicales, et notamment **FO FINANCES**, l'ensemble des prêts et aides à la propriété, gérés par l'ALPAF, est dorénavant ouvert à nos retraités.
En effet, les agents retraités en étaient exclus, et ne pouvaient prétendre qu'aux seuls prêts relatifs à l'amélioration de l'habitat, à l'adaptation du logement pour les personnes handicapées, au logement d'un enfant étudiant et au sinistre.
- **Restauration collective:**
 - La revalorisation des plafonds d'harmonisation tarifaire à compter du 1er janvier 2014 est de 2,60%.
 - Les plafonds pour les repas ne bénéficiant pas de la subvention interministérielle seront fixés à :
 - ✓ 5,10€ en Ile de France (pour mémoire : 4,97€ en 2012)
 - ✓ 5,60€ dans les autres régions (pour mémoire : 5,47€ en 2012)

FO FINANCES condamne cette revalorisation, véritable provocation dans un contexte de gel du point d'indice et de diminution vertigineuse du pouvoir d'achat, et réaffirme sa demande de revalorisation de l'indice permettant de bénéficier de la subvention interministérielle..

- **Bilan du service social pour 2012 :**
 - **Domaine social :**
 - 12 695 agents, dont 75% d'actifs, ont sollicité les services sociaux en 2012, chiffre en constante augmentation. Si plus de la moitié des demandes est formulée par les agents de catégorie C, l'évolution de la demande des agents de catégorie A se confirme par une augmentation de 10,65%, et celle de la catégorie B de 11%.
 - **15% des agents rencontrés sont en situation de surendettement, un chiffre alarmant, et 1763 agents ont bénéficié, en moyenne, d'un secours de 1 105 €.**
 - Une démarche de performance pour 2013 est mise en place dans le but d'étudier la récurrence des aides pécuniaires. Cette étude révèle que 75% des aides pécuniaires sont payées en 10 jours et 99% sont payées en 3 semaines.

FO FINANCES est intervenue pour dénoncer une réalité du terrain toute autre. Elle a rappelé le combat mené depuis 2011, à savoir son opposition à la régionalisation de l'action sociale. Les craintes de voir disparaître une action sociale de proximité se sont avérées exactes. L'instauration des correspondants régionaux CHORUS a de fait, abouti à la mise en place d'un échelon supplémentaire dans le traitement des demandes des aides pécuniaires et des secours d'urgence.

Ce nouveau schéma comptable est d'autant plus insatisfaisant qu'il s'est accompagné d'une suppression de 15 assistants de délégation en 2012.

- **Domaine santé :**
 - Dans ce domaine également, force est de constater une augmentation significative des demandes de consultations relatives à des difficultés d'ordre psychologique.
Ces consultations nécessitent un support spécifique que les conseillers régionaux n'ont pas à disposition. Un marché serait envisagé avec des psychologues afin d'apporter un appui aux médecins et assistantes sociales dans l'exercice de leur fonction

*Ce rapport de qualité corrobore le constat fait par **FO FINANCES**. Il continue à faire état d'une dégradation des conditions de travail liée aux réformes successives, à la crise économique, à la baisse du pouvoir d'achat, aux suppressions d'emplois et à l'absence d'augmentation de traitement. Face à ce constat dramatique du mal être des agents, l'administration doit tout mettre en œuvre pour faire face aux responsabilités qui lui incombent.*

*Pour **FO FINANCES**, l'action sociale a toute sa place dans nos ministères, c'est pourquoi elle n'aura de cesse de demander un engagement, tant en terme financier que humain, à la hauteur des besoins réels, et pas dans la seule logique budgétaire dans ce domaine.*

• **Informations diverses :**

- La note d'orientation relative à l'action sociale doit être respectée, notamment en matière de recours aux marchés publics. Si la Présidente du C.N.A.S. insiste sur cet aspect, elle admet néanmoins la possibilité d'envisager de recourir à l'économie locale, tout en soulignant la complexité juridique relative à la mise en place de critères basés sur l'économie sociale et solidaire.

*Pour **FO Finances**, cette position est bien tiède, et très éloignée du message porté par le gouvernement en faveur du développement de l'économie sociale et solidaire.*

- S'agissant de l'acheminement des enfants en colonie de vacances par autocar, un bilan sera fait à la fin de l'été pour déterminer si l'expérience est positive, ou si un retour au schéma plus classique est préférable.
- L'action Sociale concerne tous les agents de la DGFIP, actifs ou retraités. Si la note d'orientation vise, sans ambiguïté aucune, l'ensemble des agents, les **directives orales** assignées lors de ce C.N.A.S. sont aux antipodes : l'action sociale doit être axée sur la population active en priorité.

*Deux poids, deux mesures ? **FO** rejette toute tentative de scission de l'action sociale, condamne avec véhémence cette consigne discriminante et invite la Présidente du C.N.A.S. au respect de la note d'orientation et de nos retraités.*

Présentation du compte rendu d'activité de la délégation du Finistère pour l'année 2012 :

- **Personnes éligibles à l'action sociale : 1 651 actifs, 2 154 retraités et 915 enfants.**
- **Les enfants par tranche d'âge :**
 - De 0 à 3 ans : 81
 - De 4 à 12 ans : 478
 - De 13 à 14 ans : 133
 - De 15 à 17 ans : 223
- **Répartition des actifs par administration :**
 - D.G.F.I.P. : 1437
 - Douanes : 152
 - D.D.P.P. – C.C.R.F. : 42
 - I.N.S.E.E. : 9
 - Délégation Centrale : 6
- **Effectifs par catégorie:**
 - Catégorie A : 343
 - Catégorie B : 645
 - Catégorie C. : 591
 - Non titulaires. : 72
- **La restauration :**
 - La restauration collective :
11 restaurants servent 102 463 déjeuners répartis ainsi :
 - ✓ 1 restaurant inter administratif : 21 029 repas
 - ✓ 3 restaurants conventionnés : 5 924 repas
 - ✓ 6 restaurants financiers : 75 510 repasCes chiffres ne recensent que les repas pris par les agents des finances, en activité, et révèlent une baisse de fréquentation.
A noter, les agents prennent de moins en moins des 3 composantes des menus proposés dans les R.I.A., le prix étant facturé au plat.

- 20 cafétérias recensées au 31 décembre 2012
- 54 873 titres restaurant distribués.
- **Le logement :**
 - Demandes et attributions de logement : 10 demandes pour 10 attributions.
- **Aides et prêts :**
 - 40 dossiers traités.
- **Vacances :**
 - Familles : 528
 - Enfants (centres de vacances) : 230
- **Le service social :**
 - Aides pécuniaires : 11 aides directes et 1 prêt social.
- **Le Budget d'Initiative Locale :**
 - Montant total de la dotation : 55 478 €
- **A noter :**
Disparition de la régie d'avance dès 2013.
Abandon de l'achat direct : ces dépenses sont regroupées en cours d'année afin d'alléger les procédures et les coûts liés à l'application CHORUS, ou relèvent d'un marché public... S'agissant de CHORUS, le ministère évalue chaque traitement d'une dépense, unique ou regroupée, à 85 euros ...
Le délégué de l'Action Sociale dispose d'une carte d'achats, pour un montant annuel de 400 euros. A utiliser en cas d'urgence seulement...

Compte rendu du groupe de travail départemental relatif à l'Arbre de Noël 2013 :

Cette année, un choix est proposé : le jouet, ou la carte cadeau ???

- **Si je choisis le jouet ... :**
 - Sélection des jouets en fonction des tranches d'âges :
 - Les illustrations sont disponibles sur le site de l'action sociale.
 - Ne pas tenir compte du coupon réponse en bas des planches de jouets : reporter simplement les références sur la fiche de renseignements.
 - La Mère Noëlle, ou le Père Noël, distribuera avec grand plaisir aux enfants concernés d'autres cadeaux apportés par les parents, hors action sociale donc, si ceux-ci sont emballés et nominatifs (Nom, Prénom, Date de Naissance). Dans ce cas, il conviendra de les apporter discrètement à la délégation juste avant le spectacle... Les cadeaux seront offerts à partir de 16h00, lors du goûter festif, le Dimanche 8 décembre 2013 à Brest.
- **... ou la carte cadeau ??? :**
 - La carte est d'une valeur faciale de 30 euros.
 - Cette option est à indiquer sur la fiche de renseignements adressée par la délégation.
 - La distribution devrait être effectuée en novembre, par courrier.
- **Le spectacle des Stars Mondiales du Cirque** débutant à 14 h 00, les parents sont conviés à entrer en piste dès 13 h 30. Leur sortie est assurée autour du pot de l'amitié qui leur sera offert dès 16h00. Ouf !
- **Concours de dessin :**
 - Organisé pour les enfants nés de 2001 à 2009
 - Thème : Noël
 - Date limite d'envoi des œuvres à la délégation : 12 novembre 2013
 - Les heureux lauréats se verront remettre une carte cadeau :
 - 1er prix : 20 €
 - 2ème prix : 15 €
 - 3ème prix : 10 €
- Compte tenu de l'organisation de l'Arbre de Noël sur le site de Penfeld et sans Comité d'Entreprise partenaire, une **participation forfaitaire** de 4 euros est demandée à chaque parent et adolescent, tandis que les places seront gratuites pour les enfants de 0 à 12 ans. Le prix de la place est de 9,90 euros pour les invités, selon disponibilités.
- **Un service de car** sera assuré au départ de Quimper, Châteaulin et Morlaix pour rejoindre BREST. Une participation de 5 euros par adulte est demandée.

Point sur l'activité de la délégation du Finistère :

- **Vacances enfants :**
 - Hiver : 54 enfants
 - Printemps : 57 enfants
 - Juillet : 80 enfants + séjours courts 8
 - Août : 55 enfants + séjours courts 4
 - TOTAL : 258 enfants, en 2012 243 enfants sont partis.
- **Prêts :**
 - Pour faciliter l'installation : 1
 - Aide première installation : 0
 - Amélioration de l'habitat : 18
 - Amélioration de l'habitat retraités : 3
 - Première installation : 0
 - Aide à la propriété : 0
 - Prêt complémentaire : 5
- **Voyage en AFRIQUE DU SUD :**
 - 72 participants (2 groupes).
- **Baptême en hélicoptère :**
 - 30 juin : 62 participants.
 - 05 et 06 octobre : 48 participants.
- **Week-end thalasso 2 et 3 novembre à BENODET :**
 - 32 participants (complet).
- **Sortie sur PARIS CABARET :**
 - Les agents pourront s'inscrire dès le lancement de l'action prévue pour 50 agents. Cette sortie se déroule sur une journée, et sera proposée au prix d'environ 70 euros.
- **Sortie Futuroscope du 30 novembre au 1 décembre 2013 :**
 - Cette sortie est organisée pour 50 personnes, à hauteur d'environ 125 euros / adulte et 30 euros / enfant.
- **Arbre de Noël 2013 :**
 - 1- Nombre d'enfant de 0 à 12 ans : 520.
 - Cartes cadeaux : 416
 - Jouets : 104
 - 2- Participation au spectacle.
 - Nombres de personnes inscrites pour le spectacle : 753
 - Enfants de 0 à 12 ans : 321
 - Parents + enfants de plus de 12 ans : 432

Informations et questions diverses :

- **A propos de la composition de la délégation du Finistère :**
 - L'affectation d'un second médecin de prévention n'est plus à l'ordre du jour.
 - A compter du 1er septembre 2013, Clarisse LE SOURN assurera seule les fonctions d'assistante sociale sur tout le département. Le remplacement de Pascale GUILLERM, affectée récemment en CORSE, n'est pas envisagé par la direction nationale.
 - De plus, en cas de départ d'une assistante de délégation de l'action sociale départementale, la direction annonce d'ores et déjà l'absence de remplacement du poste concerné.

L'arrêté de 2002, en cours de réécriture, mais toujours en vigueur, prévoit pourtant des moyens en personnels administratifs dédiés à l'action sociale. Ce qui, pour le Finistère, fort de 3 805 agents actifs et retraités, représente une délégation barémée composée de 1 délégué et de 4 assistants de délégation.

On est loin du compte ! Suite à la fusion, la population d'actifs et de retraités a plus que doublé, et les moyens humains affectés sont réduits à leur plus simple expression. Une fois de plus, l'administration tente de passer en force, s'affranchissant de la réglementation en vigueur, et anticipant, selon les directives orales dispensées en national, sur la marginalisation des dossiers concernant les retraités pour démanteler l'action sociale locale par le biais de suppression d'emplois, de gel des crédits voire à terme d'une minoration drastique, avec en toile de fond la régionalisation et ou une action sociale interministérielle.

FO DGFIP 29 exige la nomination d'un médecin de prévention, d'une assistante sociale et le remplacement de l'assistante de service social dont le départ est annoncé.

- **Restauration :**

Et un plat à emporter, pourquoi pas ? Cette demande, formulée par de plus en plus d'agents, correspondant à l'évolution de nos manières de consommer et de vie, est à l'étude.

Par ailleurs, la valeur faciale d'un chèque restaurant est de 5 euros pour toute la fonction publique. Les objectifs poursuivis sont de diminuer l'octroi de ces valeurs.

- **Chèques « Lire » :**

Les directives relatives au marché national récemment contracté ont été reçues tardivement par la délégation. En conséquence, la distribution, prévue initialement pour la rentrée scolaire, sera effectuée en même temps que celle des cartes « cadeau » de l'action Arbre de Noël, envisagée en novembre.

Ah, mais comment gérer ces valeurs en l'absence de régie me direz-vous ? Qu'à cela ne tienne, si le délégué départemental n'a plus le titre de régisseur, il est dorénavant, et tout nouvellement, le mandataire du régisseur régional.

- **Demande de subvention pour le séjour d'enfants dans des centres de vacances ou organismes agréés :**

La procédure est très complexe, le dossier à présenter est pharamineux, les délais de versement bien longs. Les demandes se font ainsi de plus en plus rares,

Les organisations syndicales demandent l'allègement de la procédure, tant en terme de pièces à fournir que de production d'originaux, afin de permettre un accès aisé aux agents concernés, ainsi que de réduire les délais de versement. Cette demande sera présentée au plan national.

REPRESENTANTS FO au CDAS : Martine PROVOST (SIP Brest Abers), Marie-Claire MASSON (DDFIP Brest) Michelle GALLY-POULIQUEN (Brest BMO)

N'hésitez pas à saisir vos représentants Force Ouvrière sur toutes les questions liées à l'action sociale dans les postes et services.

VOUS ETES NOMBREUX A NOUS SOUTENIR

N'HESITEZ PAS A NOUS REJOINDRE



Bulletin D'adhésion

NOM :

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE des Finances Publiques.

Fait à

, le

signature